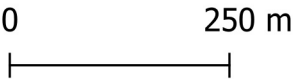


Commune de CHIEULLES

ANNEXES DU PLU

Servitudes d'utilité publique relatives à l'utilisation de
certaines ressources et équipements



Édition du document	Date de référence			Procédure en cours
	Mise à jour	AP	26/11/2025	
Maison de la Métropole				
1 place du parlement de Metz				
CS 30353				
57011 Metz Cedex 1				



AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection
des eaux potables et des eaux minérales

- Immédiat
- Rapproché
- Eloigné

EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les
propriétés limitrophes des routes express et des déviations
d'agglomérations

EL3 - Servitudes de halage et de marchepied - Non représentée /
Cours d'eau concerné : Moselle

EL7 - Servitudes d'alignement- Non représenté

PT1 - Servitudes de protection contre les perturbations
électromagnétiques

PT2 - Servitudes de protection contre les obstacles

PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques
et télégraphiques - Données non communiquées par le concessionnaire

T1 - Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer

T4 - Non représentées, déduites des servitudes T5

T5 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la
circulation aérienne, servitudes de dégagement

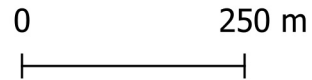
A9 - Zone Agricole Protégée (ZAP) sur la commune de Mey



Commune de CHIEULLES

ANNEXES DU PLU

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

[illegible]

AR6 - Servitudes aux abords des champs de tir



EL2 - Servitudes en zones submersibles de la Moselle valant plan de prévention des risques naturels prévisibles

I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz



I1 - Air Liquide - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire



TRAPIL - Tracé à titre indicatif, données non transmises
par le concessionnaire



I1 - GRTGaz - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire



GRDF

I3 - Servitudes concernant l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure et de produits chimiques



Canalisation (GRTGaz)



Station (GRTGaz)



Canalisation (TRAPIL) - Tracé à titre indicatif, données non transmises par le concessionnaire

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



Câble électrique (RTE)



Poste électrique (ENEDIS)



Câble électrique (ENEDIS)



Câbles (URM)



INF0 - Canalisation Air Liquide

PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)



Inondations



Inondations et mouvements de terrain



Miniers



PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

